

## Avis public



### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME RÉUNION DU 7 AVRIL 2021 CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

#### PPCMOI pour la construction d'un projet résidentiel au 4800, boulevard Saint-Charles incluant lot vacant 4 191 106 et le lot 4 191 105 situé au 4796, boulevard St-Charles

Avis public est par les présentes donné qu'une réunion du Comité consultatif d'urbanisme aura lieu le 7 avril 2021 à 19 h 15. Compte tenu de la pandémie de la COVID -19, cette réunion se tiendra en visioconférence et la possibilité pour les personnes intéressées de se faire entendre du Comité est remplacée par une consultation écrite de quinze (15) jours conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-049.

A cette réunion, le Comité étudiera la demande mentionnée en titre ayant pour objet une demande de PPCMOI (projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) afin de permettre la construction de 5 habitations multifamiliales de 4 étages (117 logements) et 6 maisons de ville au 4800, boulevard Saint-Charles incluant le lot vacant 4 191 106 et le lot 4 191 105 situé au 4796, boulevard St-Charles, entre les rues Valentine et des Carrières.

Les documents de présentation de la consultation écrite sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/pierrefonds-roxboro](http://montreal.ca/pierrefonds-roxboro) et la réunion pourra être suivie en direct à partir de ce site.

Toute personne qui désire transmettre des questions ou commentaires doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication par courriel ou par courrier en prenant le soin d'indiquer son prénom, son nom et son adresse civique aux coordonnées suivantes : [greffe.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca](mailto:greffe.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca) ou Division du greffe, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 13665 boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds, Québec, H9A 2Z4.

Si la correspondance est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée le 30 mars 2021 à 10 heures pour être considérée et ce, indépendamment des délais postaux.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-et-un.

Le secrétaire d'arrondissement substitut

Dominique Jacob

/rl